

Littérature comparée

Niveau d'étude
Bac +3

Composante
Lettres et langues

Présentation

Description

Littérature comparée – Littérature et droit

Enseignante : Christine BARON

Récits de procès, réflexions sur la citoyenneté, mise en scène de l'infraction et de ses conséquences, la littérature et les séries abordent à travers ces thèmes le rapport que nous entretenons au droit. Mais la relation entre droit et littérature est aussi affaire de proximité entre des types de discours. Le cours se centrera sur quelques aspects de cette rencontre disciplinaire, notamment à travers la figure du criminel et l'importance qu'a pris la victime dans la littérature au cours du XIXe siècle ainsi que ce temps fort du procès très présent dans la littérature romanesque et au théâtre.

Une bibliographie générale sur les enjeux croisés de ces domaines sera proposée, et un exemplier sera distribué aux étudiants.

Bibliographie indicative

Dir. BARON Christine et SARFATI, Judith, *Droit et littérature*, Paris, éditions Lucie, 2019.

Dir. DISSAUX, Nicolas, *Droit et littérature*, Revue Lille 3, volumes 1,2,3, 4, 2017-2022.

Dir. GRALL, Catherine et LUCIANI, Anne-Marie, *Imaginaires juridiques et poétiques littéraires*, Amiens, CEPRISSA, 2013.

POSNER, Richard, *Droit et littérature*, Odile Jacob, 1996.

Objectifs

On s'interrogera donc dans ce cours à partir d'exemples théoriques et fictionnels sur le sens de ces critiques portant sur les possibilités politiques du roman « romanesque », sur la relativisation de l'imaginaire critique qu'il offre, sur le travail assumé de la

langue comme écriture, ainsi que la façon récente de congédier les formes de réflexivité littéraire jugées de moindre pertinence dans le champ de l'extrême contemporain.

Heures d'enseignement

CM	CM	15h
----	----	-----